

Prolongation des séances

M. Baker (Grenville-Carleton): Quel choix s'offrait au gouvernement? D'abord, il a décidé que le bill C-58, qui concernait le *Time*, le *Reader's Digest*, et les modifications à la loi de l'impôt, était tellement important qu'il fallait le faire voter. Le gouvernement a décidé qu'il fallait réduire au silence l'opposition à ce bill, oubliant qu'il réduisait ainsi au silence l'opposition du peuple. Quand le bill a été envoyé au Sénat, qu'est-il arrivé? Qui s'y est opposé? Des sénateurs libéraux.

Des voix: Oh, oh!

M. Baker (Grenville-Carleton): Le secrétaire d'État porte la barbe maintenant pour dissimuler le rouge qui lui couvre le visage. A l'heure actuelle, un comité permanent étudie le bill C-83. Le gouvernement a eu plus d'un an pour rédiger le bill C-83 qui concerne l'ordre et la sécurité publics, dont le contrôle des armes à feu, l'atteinte à la vie privée par l'écoute électronique, et autres choses; pourtant il était dans un état si pitoyable à l'étape du comité, que le gouvernement a proposé lui-même 43 amendements.

Des voix: C'est une honte!

● (1520)

M. Baker (Grenville-Carleton): Je dis donc que le bill faisait si piètre figure lorsqu'il est allé au comité que le gouvernement a jugé bon d'y présenter 43 amendements.

M. Guay (Saint-Boniface): Nous avons écouté les gens.

M. Baker (Grenville-Carleton): S'il est vrai, comme le dit le député de Saint-Boniface, qu'ils écoutent les gens, cela veut dire qu'il y aura 43 amendements de plus ou qu'ils retireront le bill.

Puis, il y a la question à laquelle le député de Winnipeg-Nord-Centre tient tellement. Je veux parler du bill C-68, le bill sur les soins médicaux. Voilà un autre bill pour lequel le gouvernement s'est servi de la clôture. Il est intéressant de voir comment les soi-disant libéraux procèdent lorsqu'ils constatent que tout ce qu'ils touchent tourne à la catastrophe. C'est un bill qui touchera durement les soins médicaux assurés dans toutes les régions du pays, surtout dans les régions économiquement faibles et qui ont toujours eu du retard sur les autres régions du pays. Pourtant, le gouvernement a eu recours à la clôture pour ce bill et nous constatons qu'il figure sur la liste des priorités du gouvernement d'ici la fin de la session.

La date du 30 juin n'a rien de magique. Si ce que j'ai dit ne suffit pas, tous les députés pourraient songer aux conséquences d'un autre bill qui figure au *Feuilleton*, le bill C-87, qui aura des conséquences dramatiques sur la côte est du Canada, sur les ports canadiens et sur l'industrie de la navigation ainsi que sur l'industrie des élévateurs, sans parler des allocations familiales, du programme de recyclage du gouvernement, de la recherche industrielle, des stimulants au développement et de la stabilisation concernant le grain de l'Ouest. Toutes ces questions font l'objet du bill C-87. Qu'attend le gouvernement? Compte-t-il ainsi partir d'ici pour faire moins mauvaise figure? Où qu'il aille, le gouvernement actuel ferait mauvaise figure. Pense-t-il que les députés des régions touchées par ce bill oublieront tous les problèmes qu'il représente simplement pour prendre des vacances? Je ne pense pas qu'ils le fassent.

Je tiens à dire aux députés ministériels, et surtout à celui qui vient de s'exclamer il y a un instant, de ne pas compter

[M. Baker (Grenville-Carleton).]

rentrer chez eux le 30 juin. Qu'ils tablent plutôt sur le mois d'août, parce que nous allons combattre ces bills, et surtout le bill C-87. Il n'est pas étonnant que les résultats d'un récent sondage Gallup donnent toujours au gouvernement le maximum de l'impopularité, et que les Canadiens lui cherchent un remplaçant.

Cela, c'est une autre forme de clôture. D'autres députés reprendront cette question. Si, avec cette motion, le gouvernement pense attirer notre parti dans un compromis de ce genre, il se trompe lourdement. Au risque de devoir rester ici, nous sommes disposés à défendre les principes que nous jugeons utiles à tous les Canadiens. Et surtout, nous avons l'opinion publique pour nous. Les Canadiens considèrent le gouvernement comme un gouvernement en retraite. Il est tout à fait discrédité à leurs yeux. Car, comme beaucoup d'entre nous ici, ils considèrent qu'il a failli à son mandat. Voilà ce que nous pensons.

Je suis persuadé que les députés ministériels ne vont pas intervenir sur la motion en discussion. Les centaines, les milliers et les millions de Canadiens représentés par les simples députés libéraux vont rester sans voix à la Chambre. Car leurs députés libéraux se verront contraints de demeurer muets dans le sillage des problèmes actuels. Encore une fois, c'est à l'opposition officielle qu'il va revenir de faire le travail.

Monsieur l'Orateur, on aurait pu supposer qu'après 317 jours de travaux parlementaires, nous aurions mis au point une façon rationnelle d'étudier les affaires publiques. Mais non. Le gouvernement a pris l'habitude, on se demande pourquoi, d'entasser à la fin de la session les projets de loi les plus importants. Le bill C-87 en est un, et nous avons l'intention de faire assurer un peu d'équité à ceux qu'il concerne. Je termine en disant à celui qui vient de s'exclamer, et à tous les autres que cela pourrait intéresser, que nous ne tombons pas sous le charme de cette date magique du 30 juin. Nous sommes ici pour nous occuper des affaires de l'État, monsieur l'Orateur.

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, quand on présente des motions visant à prolonger les heures de séance de la Chambre, nous avons le devoir d'examiner chacune d'elles pour ce qu'elle vaut. Il est déjà arrivé que nous trouvions de telles motions injustes et injustifiées et que nous nous y opposions catégoriquement. Parfois, une motion visant à prolonger les heures est valable et nous sommes prêts à l'appuyer. Je tiens immédiatement à bien préciser que nous avons l'intention d'appuyer celle-ci.

Le député de Grenville-Carleton a commencé ses observations de façon grandiloquente en disant que la motion le consternait. Il a fait semblant de ne pas savoir pourquoi elle avait été inscrite au *Feuilleton*. Il a déclaré que bon nombre de députés ne savaient pas pourquoi la motion avait été présentée, vu surtout que le président du Conseil privé avait décidé de ne pas prendre la parole en la présentant. Comme mon ami le député de Grenville-Carleton le sait, nous discutons de la question avec le leader du Crédit social et le leader du gouvernement à la Chambre depuis trois ou quatre semaines. Nous en avons discuté lors des réunions des leaders de la Chambre et nous en avons discuté à nos caucus. Je ne vois pas comment quelqu'un peut s'étonner de la présentation de la motion aujourd'hui.